

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 20 juin 2024, à 20 h 30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Stéphane Williams, président
- Monsieur Mario Lemay, deuxième vice-président
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Madame Natalie Parent, directrice
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Claude Dalpé, directeur

Messieurs Dany Charbonneau, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Jean Bergeron, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Mesdames Amélie Poirier, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 24-5508 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 20 JUIN 2024

Sur proposition de Monsieur Mario Lemay appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 20 juin 2024 tenue à 20 h 30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 24-5509	Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2024
Résolution 24-5510	Approbation Règlement #57 abrogeant le Règlement #48
Résolution 24-5511	Approbation Règlement #58 abrogeant le Règlement #50
Résolution 24-5512	Mandat BPA plans et devis pour le 1341, boul. Lionel-Boulet à Varennes
Résolution 24-5513	Approbation des dépenses du 17 mai au 20 juin 2024
Résolution 24-5514	Prochaine séance
Résolution 24-5515	Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 20-06-2024

Résolution 24-5509 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MAI 2024

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Monsieur Claude Dalpé il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 16 mai 2024.

Entrée en vigueur : 20-06-2024

Résolution 24-5510**APPROBATION RÈGLEMENT #57 ABROGEANT LE RÈGLEMENT #48**

CONSIDÉRANT QUE la Régie a déposé le projet de Règlement #57 abrogeant le Règlement #48 aux membres du conseil d'administration lors de la séance du 16 mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du dit projet;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Gaétan Marcil appuyé par Monsieur Mario Lemay, il est unanimement résolu d'adopter le Règlement #57 abrogeant le Règlement #48.

Entrée en vigueur : 20-06-2024

Résolution 24-5511**APPROBATION RÈGLEMENT #58 ABROGEANT LE RÈGLEMENT #50**

CONSIDÉRANT QUE la Régie a déposé le projet de Règlement #58 abrogeant le Règlement #50 aux membres du conseil d'administration lors de la séance du 16 mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du dit projet;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyée par Monsieur Claude Dalpé, il est unanimement résolu d'adopter le Règlement #58 abrogeant le Règlement #50.

Entrée en vigueur : 20-06-2024

Résolution 24-5512**MANDAT BPA PLANS ET DEVIS POUR LE 1341, BOUL. LIONEL-BOULET À VARENNES**

CONSIDÉRANT le dépôt de l'étude sur les génératrices par la firme d'ingénieurs;

CONSIDÉRANT QUE l'inverseur situé au 1341, boul. Lionel-Boulet ne fonctionne plus, nous avons demandé à la firme BPA de nous fournir un prix budgétaire pour les plans et devis ainsi qu'un estimé des coûts pour les travaux dont voici les détails, taxes en sus :

- Plans et devis : 30 000,00 \$
- Estimé des travaux : 260 000,00 \$

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyée par Monsieur Marc-André Savaria, il est unanimement résolu d'octroyer le mandat à la firme BPA pour les plans et devis pour l'inverseur situé au 1341, boul. Lionel-Boulet à Varennes au coût de 30 000 \$ plus taxes.

Entrée en vigueur : 20-06-2024

Résolution 24-5513

APPROBATION DES DÉPENSES DU 17 MAI AU 20 JUIN 2024

Sur proposition de Monsieur Gaétan Marcil appuyé par Monsieur Mario Lemay, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 17 mai au 20 juin 2024.

Entrée en vigueur : 20-06-2024

Résolution 24-5514

PROCHAINE SÉANCE

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyée par Madame Sylvie Beaulieu, il est unanimement résolu de déplacer la séance du jeudi 15 août au jeudi 4 juillet 2024 exceptionnellement à 19h30 à la salle de rencontre de la Régie située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

Entrée en vigueur : 20-06-2024

Résolution 24-5515

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Monsieur Marc-André Savaria, il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 20-06-2024

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorier